

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES AU COMPTE DU MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE 2026-2027**

Projets de travaux, de fournitures et de Demandes de Cotations.

.....
AAO/MA/CAB/PRMP/2026-2027

Le Ministère de l'Agriculture a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026-2027, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de travaux, de fourniture, de Demandes de Cotations et une éventuelle procédure dérogatoire d'entente ou appel d'offres restreint.

Ces projets de marchés visent les objectifs suivants :

Objectif

a-Objectif Général

L'objectif global de ces projets est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en zone rurale, notamment des femmes et des jeunes à travers le développement des filières riz, maïs et tubercules (manioc, igname et pomme de terre), la fourniture des intrants agricoles, des machines agricoles et l'accès facile aux domaines agricoles (construction et réhabilitation des pistes et des ouvrages).

b-Objectif Spécifique

L'objectif spécifique est de contribuer à l'augmentation de la production et de la productivité ainsi que l'amélioration de l'accès aux facteurs de production.

Ils seront exécutés sur une période d'une année, conformément à la ligne budgétaire 2026.

Toutes les acquisitions de biens, la réalisation de travaux, des prestations intellectuelles, des demandes de cotations et services de consultants des marchés se feront par un appel d'offres (national ou international) conformément aux dispositions des articles (23 et 64) du Code des Marchés Publics et dont les opérations seront financées par le Budget National de Développement (BND).

L'exception sera faite pour des cas d'urgences impérieuses et des services spécifiques qui seront effectués par l'autorisation préalable pour recourir à la procédure dérogatoire d'entente directe ou par un appel d'offres restreint conformément aux dispositions des articles 28 et 39 du Code des Marchés Publics après un avis favorable du Ministre de

✓



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn



l'Economie, des Finances et du Budget,

Les modes d'acquisition prévus pour cet avis se présentent comme suit :

➤ **Travaux :**

- 1- Travaux d'aménagement de 20 000 ha au compte de la Direction Nationale du Génie Rural ;
- 2- Travaux de construction et de réhabilitation des pistes dans les régions administratives de Kankan, Boké, Kindia, Faranah, Labé, Mamou et N'Zérékoré ;
- 3- Travaux de reconstruction des ouvrages de franchissement (ponts, dalots) au compte du BTGR dans les régions administratives de Kankan, Boké, Kindia, Faranah, Labé, Mamou et N'Zérékoré ;
- 4- Travaux de rénovation ou de construction du bâtiment abritant la Direction du Delivery Unit du programme SIMANDOU 20240 sur le volet agricole ;
- 5- Travaux de construction de 46 magasins de stockage au compte du projet de désenclavement et de la réalisation des infrastructures socio-économiques de base dans les zones de production des filières ;
- 6- Travaux de construction de bâtiment à usage administratif au compte du projet de construction et d'équipement d'unité de transformation ;
- 7- Travaux d'aménagement hydroagricole des sept (07) plaines de Siguiri et Dabola ;
- 8- Travaux d'aménagement agricole au compte de la Direction Nationale du Génie rural ;
- 9- Travaux d'aménagement agricole de bas-fonds ;
- 10- Travaux d'aménagement de réhabilitation de la digue de KABAK ;
- 11- Travaux d'aménagement agricole de 10 000 ha ;
- 12- Travaux d'aménagement hydroagricole au compte du projet de promotion de la chaîne de valeur agricole durable ;
- 13- Travaux de rénovation de bâtiment à usage technique au compte du projet de modernisation des centres d'appui à la recherche appliquée.

➤ **Fournitures :**

- 1- Fournitures et livraison sur sites des équipements de terrain, de laboratoire et en réactifs chimiques pour le service National des sols ;



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn



Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50 000 000 GNF à 150 000 000 GNF, article 813 du code pénal guinéen

- 2- Acquisitions et installation technique, machine et équipement au compte de la Direction Nationale de l'Agriculture ;
- 3- Acquisition d'engrais foliaires et cristaux au compte de la Direction Nationale de l'Agriculture ;
- 4- Elaboration d'une convention entre le Ministère de l'Agriculture et la Chambre nationale de l'Agriculture relative à la fourniture des semences au compte de la campagne agricole 2026-2027 ;
- 5- Achat de produits spécifiques au compte du projet d'aménagement pour le développement des Filières Vivrières dans les plaines et des bas-fonds ;
- 6- Achat des produits spécifiques au compte du projet de développement des Filières Agricoles dans les pôles H et I ;
- 7- Achat de produits spécifiques ;
- 8- Achat de matériels et mobiliers de bureaux au compte de la Direction nationale de l'Agriculture ;
- 9- Fourniture et autres acquisitions et installations au compte du projet d'Aménagement de bas-fonds ;
- 10- Achat des produits spécifiques au compte de programme d'accompagnement des champions en Agriculture ;
- 11- Fourniture et autres acquisitions et installations au compte du projet d'aménagement de plaine de 10 000 ha ;
- 12- Autres acquisitions et installations au compte du projet de promotion de la Chaîne de valeur agricole durable ;
- 13- Autres acquisitions et installations au compte du projet d'accroissement des champions en agriculture ;
- 14- Autres acquisitions et installations au compte du projet d'accroissement du taux de mécanisation (20 engins pour 1000 ha) ;
- 15- Autres acquisitions et installations au compte du projet du dispositif de subvention en intrant agricole ;
- 16- Acquisition de stocks de sécurité contre les grandes maladies endémiques au compte de la DNPV-DS ;
- 17- Achat des produits spécifiques au compte de la campagne agricole 2026-2027 ;

✶



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn



Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen

- 18- Autres acquisitions et installations au compte du projet de cartographie de la fertilité des sols sur l'ensemble du territoire national ;
- 19- Autres acquisitions et installations au compte du projet de modernisation des centres d'appui à la recherche appliquée ;
- 20- Autres acquisitions et installations au compte du projet de désenclavement des infrastructures socio-économique de basse dans les zones de production des filières Café, cacao, et Anacarde ;
- 21- Acquisition d'équipement de protections individuelles et matériels de traitement phytosanitaires pour les brigades d'intervention phytosanitaires au compte de la DNPV-DS.

➤ **Prestations Intellectuelles :**

- 1- Etudes au compte du projet d'appui à l'entrepreneuriat maraichère des femmes et jeunes ;
- 2- Etudes au compte du projet dispositif de subventionnement pour l'approvisionnement en intrant ;
- 3- Etudes au compte du projet d'aménagement de 200 000 ha de terre agricoles pour le développement des filières vivrières ;
- 4- Etudes au compte du projet d'aménagement de 20 000 ha au compte de la Direction Nationale de Génie Rural ;
- 5- Etudes et contrôle des travaux de construction de 46 magasins de stockage au compte du projet de désenclavement et de la réalisation des infrastructures socio-économiques de base dans zones de production des filières ;
- 6- Etude et contrôle des travaux d'aménagement hydroagricole des sept (07) plaines de Siguiri et Dabola.

➤ **Demandes de Cotations :**

- 1- Frais d'entretien et réparation des matériels et mobiliers de bureau au compte du Cabinet ;
- 2- Travaux de nettoyages des locaux du Ministère de l'Agriculture ;
- 3- Fourniture et installation de soixante-quinze (75) tracking aux tracteurs pour le compte du Ministère de l'Agriculture ;
- 4- Recrutement d'un Cabinet pour la manutention, transfert, entreposage, rangement et inventaire physique des stocks d'engrais de Kagbelen au compte du Ministère de l'Agriculture ;

6



Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn



Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen



- 5- l'Achat et fourniture de petits matériels de bureau au compte du Cabinet du Ministère de l'Agriculture ;
- 6- Travaux de rénovation du bâtiment du SONASOL ;
- 7- Travaux d'un bâtiment du Ministère de l'Agriculture abritant le Service National du Conditionnement des Produits Agricoles (SNCPA), le Bureau Stratégie du Développement (BSD) et l'Agence de Promotion de Conseils Agricole et de la Formation Entrepreneurial (ANPROCA-FE)



Le Ministre de l'Agriculture


Félix LAMAH

Ministère de l'Agriculture, Ville : Conakry, Quartier Almamy Commune de Kaloum ;
Pays : Rép. de Guinée; BP: 579.

Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture

Tel : +224 622 67 27 21/654 00 02 07; Email: prmp@agriculture.gov.gn



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn

